le stéphanais

256 20 DÉCEMBRE 2018 - 17 JANVIER 2019 JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Diagnostic incertain p. 4 et 5
À force d'arbitrages budgétaires, l'offre de soin se dégrade et fragilise les plus précaires. La Ville mise sur les regroupements de médecins.

Éco-appart' p. 9
Un éco-appartement situé dans l'immeuble Hauskoa au Château blanc permet de faire le plein de bonnes idées pour sauver la planète.

Une crèche pour toute l'année p. 18 et 19
La crèche Anne-Frank propose aux petits Stéphanais un mode de communication gestuelle associée à la parole inspirée de la langue des signes.

En lutte pour l'égalité !

Les figures stéphanaises de la lutte pour l'égalité étaient à l'honneur à l'occasion de la remise du dernier tome publié du Maitron, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social. Quand l'histoire récente rencontre le présent… p. 10 à 13

RECETTE

Joyeux appétit

Pour les fêtes de Noël, *Le Stéphanais* vous propose un dessert conçu et réalisé au sein des ateliers de la restauration municipale : une bûche roulée chocolat groseille.

PHOTOS : J.-P.S.

Attention : la base de la ganache destinée à la garniture est à préparer en amont et à réserver au réfrigérateur au moins cinq heures avant la préparation.

Dessert pour 6 à 10 personnes.

Préparation : 20 à 30 minutes.

Ingrédients :

- 4 œufs
- 125 g de sucre en poudre
- 125 g de farine tamisée
- 2 sachets de sucre vanillé
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 pot de gelée de groseille (environ 200 g)
- 1 litre de crème liquide
- 600 g de chocolat noir pâtissier

Phase 1 : préparation de la génoise

Commencez par séparer les jaunes et les blancs d'œufs. Montez les blancs en neige assez serrés et réservez. Dans un cul-de-poule ou un saladier, incorporez 125 g de sucre en poudre aux jaunes d'œufs jusqu'à obtenir un mélange jaune clair, presque blanc.
Incorporez ensuite le sucre vanillé et la levure chimique. Une fois le mélange bien homogène, incorporez petit à petit la farine tamisée, afin d'éviter les grumeaux.
Puis intégrez petit à petit les blancs montés en neige. Utilisez une maryse ou une spatule en prenant soin de ne pas faire retomber les blancs. À la fin de cette opération, l'appareil doit être parfaitement homogène.
Enfin, déposez une feuille de papier sulfurisé ou de papier cuisson sur une plaque allant au four. Versez la préparation de manière uniforme. Enfournez pour 10 minutes de cuisson dans un four préchauffé à 210°C.

Phase 2 : la garniture

En amont de la préparation de la bûche roulée, préparez la ganache foisonnée. Faire fondre 600 g de crème liquide (non allégée) et 200 g de chocolat noir pâtissier à feu doux, idéalement au bain-marie. Cette base aura dû passer au moins cinq heures au réfrigérateur. Le moment venu, montez l'appareil jusqu'à obtenir une texture chantilly assez compacte. À réserver au froid.

Sortir la génoise du four, et la rouler tant qu'elle est chaude, soit avec le papier cuisson, soit dans un linge humide. Laissez la température baisser un peu et réservez au réfrigérateur.

Il est temps de préparer une ganache classique pour le glaçage. Faites fondre à feu doux, 400 g de crème liquide et 400 g de chocolat noir pâtissier.

Remplissez alors une poche à douille avec la ganache montée. Prenez soin de chasser l'air.

Phase 3 : le montage

Déroulez la génoise et répartissez d'abord la gelée de groseille puis la ganache montée à l'aide de la poche à douille.

Roulez à nouveau la génoise et retirez l'excédent de garniture si nécessaire.

Pour le glaçage, nappez la bûche roulée avec la ganache classique et réservez au froid au moins trois heures avant de servir.

Phase 4 : le dressage

Coupez les entames pour égaliser les côtés de la bûche. Décorez selon vos goûts en utilisant le reste de ganache, des paillettes en chocolat, des amandes ou encore des personnages de Noël. ■

Une recette proposée et réalisée par Caroline Auregan, cuisinière au sein de la restauration municipale.

À MON AVIS

La solidarité municipale réaffirmée

Dans les rues et sur les ronds-points s'exprime l'exaspération d'une grande majorité de la population française qui vit dans des conditions de plus en plus précaires.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, cette réalité est encore plus présente, pour de nombreuses personnes, rencontrant des difficultés pour se nourrir, se vêtir, accéder aux soins, se déplacer ou se loger dignement.

Dans ce contexte, la solidarité municipale doit être réaffirmée. Selon moi, elle passe notamment par nos services publics communaux dont la préservation et le développement doivent être assurés par des financements suffisants provenant de l'État. Ils sont nécessaires pour répondre à des besoins et des aspirations à vivre mieux. C'est ce que je veux pour chacune et chacun d'entre nous.

En cette période de fin d'année, je vous souhaite les meilleures fêtes possible.

Joachim Moyse
Maire, conseiller régional

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E. B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P. S.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.) **Illustrateur :** Steve Baker. **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

SANTÉ

Diagnostic mitigé

Depuis 2012, le contrat local de santé mis en œuvre par la Ville a permis de développer de nombreuses actions de prévention notamment à l'attention des jeunes Stéphanais. Mais, à l'autre bout de la chaîne, la prise en charge et le suivi médical demeurent compliqués pour les familles les plus en difficulté.

Les coulisses de l'info

Un médecin référent manque à la crèche Anne-Frank depuis juillet 2018. Malgré tous ses efforts, la Ville ne parvient pas à combler ce vide. Loin de constituer un signal d'alerte isolé, cette absence renvoie à bien d'autres situations d'urgence. Le maire Joachim Moyse souligne « *une contradiction entre les efforts consentis par la Ville pour consolider l'offre de soins et le désengagement de l'Agence régionale de santé et d'autres collectivités locales comme le Département qui affaiblissent les réseaux de proximité* ».

Des médecins généralistes débordés, des spécialistes injoignables et des délais d'attente de plus en plus longs. La France a la fièvre et les symptômes sont nombreux : 20 à 30 % des postes hospitaliers sont vacants ; 30 % des généralistes ont plus de 60 ans et ne trouvent pas de remplaçants ; un tiers des Français renonce à des soins parce qu'ils en sont éloignés ou faute de moyens financiers. Au sein de cet inquiétant tableau, la métropole rouennaise n'est sans doute pas la plus à plaindre, bien moins que des régions isolées en pleine campagne. Néanmoins, Saint-Étienne-du-Rouvray, avec ses quatre quartiers classés en géographie prioritaire, n'est pas non plus la mieux lotie. « *C'est un public précaire, plus exposé à des maladies chroniques du type diabète, cholestérol, asthme et donc avec des besoins de soins plus importants* », explique Chloé Stéphan, coordinatrice du contrat local de santé pour la Ville.

Dans les faits

À défaut de médecins, il faut parfois se tourner vers d'autres interlocuteurs qui jouent le rôle de facilitateurs pour trouver un chemin vers les professionnels de santé. Ce travail d'équipe mobilise une large communauté en particulier auprès des plus jeunes. « *Au cœur du réseau, il y a l'enseignant qui détecte les problèmes, il y a l'assistante sociale qui contribue à rechercher les financements, il y a la Ville pour la mise en œuvre du programme de réussite éducative. Enfin, il y a les médecins, les spécialistes : dentiste, ophtalmologiste… et moi l'infirmière pour vérifier que les rendez-vous sont bien pris, que les parents s'y rendent, que l'enfant met bien ses lunettes. Chaque maillon de cette chaîne de soin est important,* souligne Anne-Valérie Deridder, infirmière au sein du réseau d'éducation prioritaire du groupe scolaire Robespierre. *Mon idéal de soin, ce serait la mise en place d'une maison médicale avec des permanences d'un ophtalmologiste, d'un dentiste, d'un orthophoniste, d'un psychomotricien et des créneaux d'urgence avec des spécialistes en lien avec l'Éducation nationale.* »

Un vœu qui s'inscrit dans la dynamique

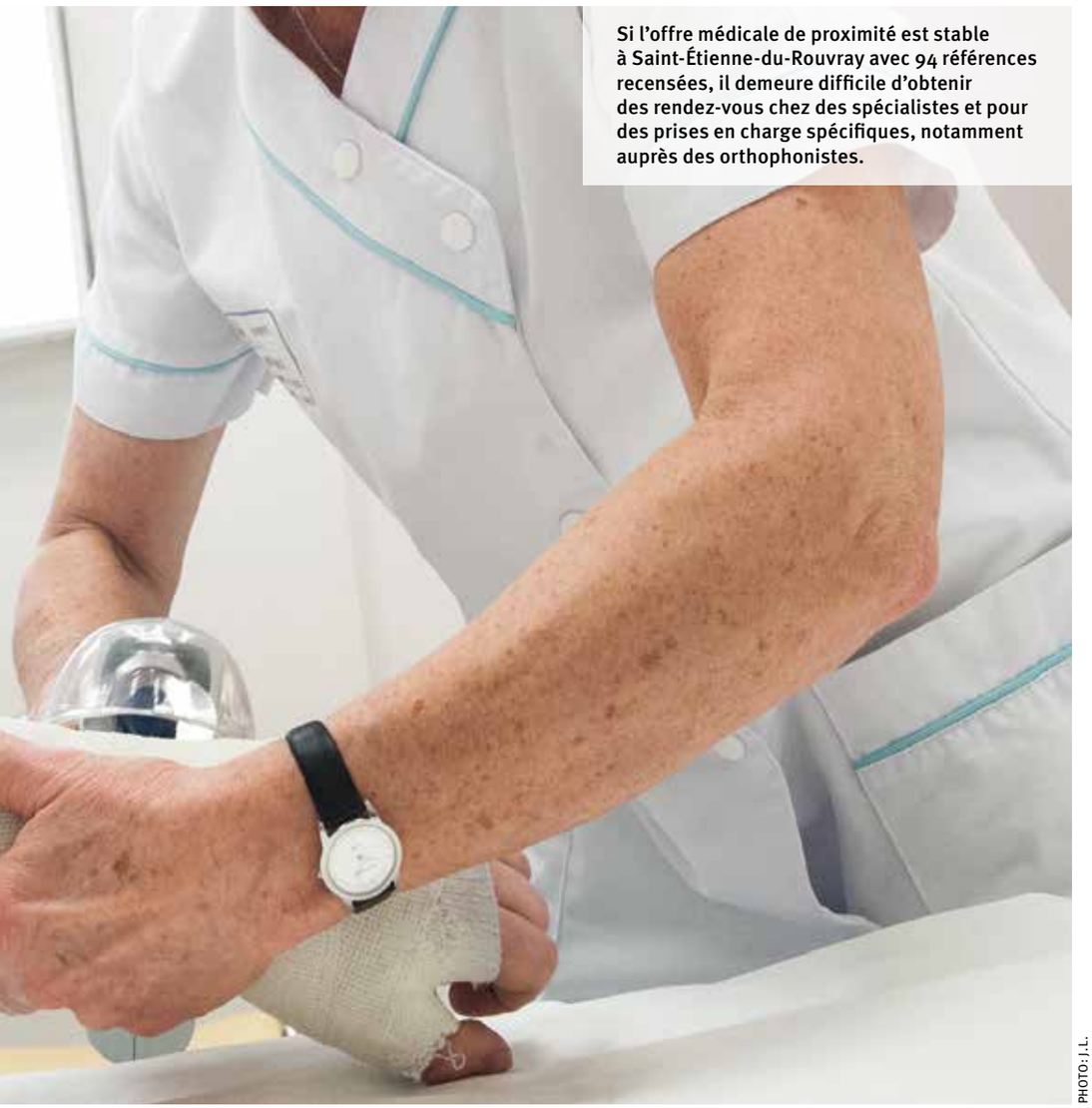

Si l'offre médicale de proximité est stable à Saint-Étienne-du-Rouvray avec 94 références recensées, il demeure difficile d'obtenir des rendez-vous chez des spécialistes et pour des prises en charge spécifiques, notamment auprès des orthophonistes.

PHOTO : J.L.

des objectifs portés par la Ville. « *Nous ne disposons pas de tous les leviers mais la Ville veut continuer à accompagner et soutenir les regroupements de médecins pour construire avec eux des protocoles médicaux à long terme* », insiste Chloé Stéphan. Le principe est déjà à l'œuvre grâce à une convention passée avec l'hôpital Saint-Julien pour des parcours de soin à destination de jeunes souffrant de pathologies complexes. D'autres projets sont à l'étude parmi lesquels un pôle de santé libérale ambulatoire (PSLA) destiné à garantir une offre de soins de proximité, favoriser l'installation de nouveaux professionnels sur le territoire. Reste à savoir si la Ville continuera à garder l'initiative sur ce type de projets ou si l'ARS décidera d'en confier la responsabilité à la Métropole (lire ci-dessous : Pronostic incertain).

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
Pronostic incertain

Depuis 2012, la Ville s'est engagée avec l'Agence régionale de santé (ARS) dans deux contrats locaux de santé (CLS) afin notamment de construire un réseau d'acteurs de santé, mettre en œuvre des actions de prévention et améliorer l'offre et l'accès aux soins.
Le contrat en cours s'achève en 2018 et l'avenir paraît incertain. « *L'évaluation de nos actions est très positive*, explique Nicole Auvray, conseillère municipale déléguée en charge de la santé. *Pourtant, l'ARS tend à raisonner de plus en plus en territoire et de moins en moins en local. Il se pourrait que les contrats locaux de santé soient prochainement pris en charge par les métropoles. Dans ce cadre, les arbitrages pourraient devenir purement économiques, loin de la réalité du terrain.* » Sans nier qu'un partenariat avec la Métropole s'impose sur des sujets comme le logement ou les transports qui interagissent avec la santé, la Ville entend garder la main pour une offre de soins de proximité.

CENTRE DE DÉPISTAGE
Fermetures programmées

À compter du 1er janvier 2019, le Département de Seine-Maritime ne sera plus opérateur pour six centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (Ceggid). Ces lieux d'accueil et d'information, situés à Rouen et au Havre avec des antennes à Dieppe, Elbeuf et Fécamp, garantissent un accès à des consultations avec un médecin, des prélèvements sanguins, un traitement et une prévention des autres risques liés à la sexualité. Autant de relais de proximité qui jouent un rôle essentiel sur l'ensemble du territoire mais jusqu'à quand ?
Le président du Département, Pascal Martin, justifie cette décision en indiquant qu'il souhaite « *se recentrer sur ses compétences* ». De son côté, l'agence régionale de santé (ARS) confirme qu' elle « *s'engage à maintenir une couverture du dépistage sur tout le territoire de Seine-Maritime* ».
Dans les faits, le Ceggid de Rouen situé rue des Charrettes devrait fermer. Seul l'accueil hospitalier piloté par le CHU serait maintenu à l'échelle de la métropole à l'hôpital Charles-Nicolle et au sein de l'hôpital Saint-Julien au Petit-Quevilly. L'accord consenti entre le CHU et l'ARS demeure sous réserve que les ressources et les moyens accordés à la structure hospitalière soient à la hauteur des besoins. Dans tous les cas, des incertitudes demeurent pour les cinq autres Ceggid et pour l'avenir des quinze agents départementaux qui travaillent dans ces centres.

COMMERCES

« Améliorer le pouvoir d'achat »

L'activité des entreprises et commerces stéphanais a été fragilisée dans le contexte du mouvement des Gilets jaunes débuté le 17 novembre.

« *Des commerces stéphanais ont souffert de la situation. Nous avons dû limiter nos achats de marchandises afin de limiter les pertes. Certains de nos clients de proximité avaient peur, surtout les personnes âgées. Les fêtes de fin d'année représentent jusqu'à 30 % de notre chiffre d'affaires. En ce qui concerne notre commerce, on ne pourra sans doute pas prendre de congés en janvier à cause des pertes* », explique Isabelle Le Caplain, présidente de l'Union des commerçants et artisans stéphanais.

Le maire Joachim Moyse a envoyé un courrier au Premier ministre Édouard Philippe afin de l'alerter sur cette « dégradation récente [des] résultats économiques [des commerces locaux et des entreprises] liés aux baisses de pouvoir d'achat et aux mouvements de revendication légitimes qui en découlent ».

À l'origine du mouvement des Gilets jaunes, le maire pointe les « difficultés à vivre correctement : les témoignages qui me parviennent, poursuit-il dans son courrier, traduisent des angoisses liées à des conditions de vie qui ne permettent plus de se nourrir, de se déplacer, de se loger, de se soigner, de se vêtir… de façon digne et satisfaisante. » Loin d'opposer les uns aux autres, Joachim Moyse insiste sur le fait que « les préoccupations des acteurs économiques de la ville rejoignent celles de ses habitants ». En conclusion, le maire demande au Premier ministre « d'engager sans tarder des actions pour améliorer le pouvoir d'achat afin de débloquer une situation préjudiciable à tous ».

La mutualisation des espaces est un axe fort du nouveau campus du Madrillet. Un projet de bibliothèque commune à toutes les écoles du Technopôle est à l'étude.

PHOTO : DRONE PRESS

TECHNOPÔLE DU MADRILLET

Quel campus pour demain ?

L'ouverture récente du CFA Lanfry et l'arrivée programmée du Cesi pour la rentrée 2019 témoignent de la vitalité du campus du Madrillet.

SI FLORIAN, 20 ANS, ÉTUDIANT EN PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE DE PHYSIQUE, RECONNAÎT AVOIR DU « *PLAISIR À ÉTUDIER* » à la faculté des sciences du Madrillet, il estime aussi que les équipements sont « *excentrés* ». À l'unisson, Charles, son camarade de promotion, regrette « *le manque d'animations et de liens avec les autres écoles du campus* ». Loin d'être isolées, ces appréciations sont partagées par une grande partie des étudiants mais aussi par les salariés du Technopôle.

Pour répondre à ces aspirations, l'association Campus sciences et ingénierie Rouen Normandie, fondée en juillet 2017, organisait le 22 novembre dernier un rendez-vous adressé à tous les usagers du Technopôle. Un des objectifs était de lancer un appel à projets destiné à imaginer le campus de demain et d'après-demain. « *Les trophées du Mad ont été créés à cette occasion pour recueillir les paroles des étudiants*, explique Héloïse Siroi, déléguée à l'action culturelle du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires). *Nous voulons savoir comment ils vivent leur campus, savoir ce qui leur manque. Nous les invitons aussi à déposer leurs idées pour améliorer ce lieu de vie.* »

Interrogations surprises

Premier bilan sur le vif : les projets sportifs arrivent en tête « *parce qu'ils permettent d'associer facilement les différentes écoles dans une même dynamique* ». D'autres suggestions ont émergé en faveur de la création d'un cinéma… ou de tables de pique-nique géantes. Plus globalement, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une ambition de créer des pôles partagés pour la restauration, le sport et l'accès aux savoirs grâce à une bibliothèque unique (lire *Le Stéphanais* n°242). Autant d'intentions qui veulent s'adresser à tous les publics mais qui semblent pourtant oublier les habitants des quartiers les plus proches comme celui du Château blanc. ■

INFOS LES TROPHÉES DU MAD' Règlement complet de l'appel à projet sur le site du Crous Normandie : www.crous-rouen.fr. Date limite de dépôt du dossier : 31 janvier 2019. Vidéo à voir sur saintetiennedurooouvray.fr

MATERNELLE

Une séparation bien étroite…

L' « instruction » devrait être obligatoire à partir de 3 ans à la rentrée 2019. Avec plus de 97 % des enfants de cet âge déjà scolarisés, cette mesure constitue en fait un cadeau à l'école privée.

PHOTO : L.S.

EN 1905, LA LOI GRAVAIT DANS LE MARBRE RÉPUBLICAIN LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT. C'est toutefois dans le même marbre qu'en 1959 la loi dite Debré inscrivait l'article L442-5 du code de l'Éducation qui oblige les mairies, départements et régions à allouer aux élèves scolarisés dans le privé, souvent confessionnel, une dotation de fonctionnement identique à celle qu'ils consacrent aux enfants de l'école publique laïque. Ce sont chaque année entre 43 000 et 52 000 € qui sont ainsi prélevés sur le budget municipal stéphanais en faveur de l'école privée catholique.

En 2012, la loi Carle burinait à nouveau le marbre républicain : les collectivités avaient désormais l'obligation d'allouer une « contribution » au fonctionnement des écoles privées situées hors de leur territoire dès lors qu'elles accueillent des enfants résidant sur leur propre territoire.

Dépenses supplémentaires

Mais cette frénésie ne devrait pas s'arrêter là. À compter de septembre 2019, les communes devront étendre le calcul de leur « contribution » aux enfants des maternelles privées sous contrat. Ces derniers n'étant jusqu'alors pas concernés par l'obligation d'instruction, ils n'entraient pas dans le périmètre de l'article L442-5.

Abaissée à l'âge de trois ans (alors même que 97 % de ces enfants et 99 % des 5 ans sont déjà scolarisés), l'obligation d'instruction devrait rallonger *a minima* de 18 655 € la dotation que la Ville est dans l'obligation de verser à l'école privée. Un minimum puisque la Chambre régionale des comptes (CRC) « demande » par ailleurs dans un récent rapport, à la commune d'en « réévaluer » le montant à la hausse. Une demande pour le moins étonnante lorsqu'on sait que la même CRC reproche dans le même temps à la Ville le « niveau élevé [de ses] dépenses scolaires et périscolaires ».

ÉCOLE

Les parents de Curie 1 montent au créneau

Les parents d'élèves élus de l'école Joliot-Curie 1 dénoncent des « classes surchargées » et des conditions d'enseignement qui se détériorent. Ils ont lancé une pétition. S'ils reconnaissent que le dispositif de dédoublement des classes de CP et de CE1 est une bonne chose, ils pointent néanmoins l'augmentation des effectifs des autres sections. « *Nous avons plus de 29 élèves par classe hors CP et CE1 alors que nous en sommes en Rep* [réseau d'éducation prioritaire, NDLR]. *Les enfants sont obligés de mettre leurs cartables dans les couloirs, ils n'ont plus de place pour travailler !* » Selon les parents d'élèves, ces sureffectifs seraient une conséquence des dédoublements de CP et CE1 : « *Nos enfants bénéficiaient du dispositif* "plus de maîtres que de classes", *ce qui permettait de mieux aider les élèves en difficulté mais ce maître supplémentaire a été affecté à une classe dédoublée.* » Les parents n'incriminent donc pas la mesure de dédoublement mais le fait qu'elle ait été faite à moyens constants : « *On nous a donné quelque chose mais on nous le reprend immédiatement de l'autre côté, il n'y a donc pas vraiment de gain pour les familles en Rep.* »

Les parents d'élèves ont recueilli plus de 150 signatures sur support papier. Une pétition existe également en ligne sur change.org

JEUX

À l'aire libre

Dans un monde idéal, l'espace public devrait se suffire à lui-même et offrir aux enfants des espaces éducatifs et ludiques à investir et à explorer en toute liberté. Dans les faits, en ville, il n'est pas si simple de concilier la sécurité des enfants avec en particulier les usages de la voiture. Consciente de ces réalités et sans renier son ambition de donner aux enfants les moyens de se réapproprier l'espace public, la Ville souhaite compléter son offre d'aires de jeux sur le territoire municipal avec le souci de s'adresser à toutes les catégories d'âge, y compris les adolescents. Autant de lieux qui contribuent à favoriser l'autonomie et les expériences sociales et physiques.

Dans le cadre du réaménagement de la place du marché et du parking des commerçants non-sédentaire de la rue du Jura, la Ville prévoit de réaliser dans les prochains mois une aire de jeux au cœur du quartier Henri-Wallon, au Château blanc.

Pour répondre au mieux aux attentes des habitants, un questionnaire a été proposé le 30 novembre dernier à des élèves de maternelle et d'élémentaire et à des adultes. Il s'agissait de savoir où les jeunes se retrouvaient, de connaître leurs préférences en termes d'activités et quelles catégories d'âge se sentaient les plus concernées.

À la mi-décembre, 132 réponses avaient été recueillies qui permettaient de percevoir avec plus de précisions les envies des habitants du quartier. Il apparaît que la préférence va donc à des jeux qui s'adressent d'abord aux enfants de 2 à 10 ans tout en ménageant des espaces pour les 11-14 ans. En tête de liste des activités plébiscitées, on trouve l'escalade, le ballon, sans oublier les incontournables balançoires. L'ensemble de ces informations ne manquera d'alimenter la réflexion pour concevoir et réaliser une aire de jeux adaptée aux besoins du plus grand nombre.

Annick Signoret, Geneviève Clair et leurs collègues dentellières d'Au gré du fil ont remporté le 3e prix de la dentelle au Puy-en-Velay pour leur « dame de fer au grand cœur ». L'association avait remporté le 2e prix en 2016.

ASSOCIATION

La dame de fer et ses dentellières

L'association Au gré du fil a décroché un 3e prix aux Victoires de la dentelle au Puy-en-Velay en octobre dernier. Les dentellières stéphanaises ont réalisé une tour Eiffel… très élégante.

LA DAME DE FER DEVAIT MESURER 30 CENTIMÈTRES DE HAUT. Elle devait être « habillée d'une manière élégante et raffinée », telles étaient les consignes du concours du Puy-en-Velay, pour sa 29e édition. Plus de 400 heures plus tard, les dentellières stéphanaises avaient créé ce monument de tissu sans trame ni chaîne dont l'original du champ de Mars jalouse à coup sûr l'aérienne structure. Intitulé « La dame de fer au grand cœur », le chef-d'œuvre stéphanais a rapporté à leurs créatrices une coupe de dentelle haute couture des établissements Solstiss. Annick Signoret, la présidente de l'association, et Geneviève Clair, la trésorière, se félicitent de ce prix mais c'est avant le tout le travail collectif de la douzaine de dentellières qu'elles souhaitent mettre à l'honneur : « *Chaque cœur brodé sur la cape a par exemple demandé au moins dix heures de travail et il y en a quarante ! Nous avons utilisé quatre techniques différentes pour venir à bout de ce projet.* »

À l'aiguille ou au fuseau, chaque technique demande une grande patience un œil exercé… et une patience d'arachnide. « *À l'origine, la dentelle cherche à reproduire ce que font les araignées*, explique Geneviève Clair. *La technique a prospéré pendant des siècles jusqu'à son abandon au profit de la mécanisation. Mais il y a un regain du travail au fuseau. Le mariage de Kate et William en 2011 a signé le grand retour de la dentelle. La duchesse de Cambridge avait une dentelle de Caudry sur sa robe de mariée !* » Cette petite commune du Pas-de-Calais n'en était d'ailleurs pas à ses premiers pas dans le monde des têtes couronnées et présidentielles puisqu'elle a également habillé Hillary Clinton et Michelle Obama. « *Mais il ne faut pas oublier que la Normandie a aussi été une terre de broderie*, signalent les dentellières stéphanaises. *Les femmes des pêcheurs dieppois étaient également très réputées ! La dentelle de Rouen reste encore aujourd'hui très recherchée.* » Celle de Saint-Étienne-du-Rouvray pourrait même bientôt l'éclipser !?

Patience d'araignée

ÉCO-CITOYENNETÉ

L'appart' des bonnes idées

Un « éco-appartement » a été inauguré mardi 11 décembre au Château blanc, dans l'immeuble Hauskoa. Un lieu « ressource » où écologie et économies font bon ménage…

« *L'IDÉE, C'EST QUE LES GENS PUISSENT SE PROJETER ET RAMENER CHEZ EUX DE BONNES IDÉES* », indique d'emblée Pierre Fleury, le responsable municipal de ce logement acquis par la Ville, au rez-de-chaussée de l'immeuble Hauskoa. Lisette Lucas a fait partie des habitants qui l'ont aménagé en « éco-appartement » : « *J'ai participé à la pose du papier peint, j'ai réalisé les cadres dans la cuisine avec des objets de récupération. Cela m'a appris pas mal de choses comme les économies que je pouvais réaliser grâce aux multiprises avec interrupteur. Pour d'autres choses, j'étais déjà écolo sans le savoir !* »

Les habitants ont découvert l'éco-appartement de l'immeuble Hauskoa lors de son inauguration, mardi 11 décembre, « *le fruit d'une intelligence collective* », s'est félicité le maire.

PHOTO : J.L.

« Savoir habiter »

Loin de sortir des pages d'un catalogue hors-sol, l'éco-appartement a quelque chose de familier qui n'intimide pas. On pourrait s'asseoir dans le canapé « fait maison » en palette de bois ou encore déguster un petit café dans la cuisine… s'il n'y avait pas ces étiquettes qui rappellent un peu partout que les seules qui habitent ici, eh bien, ce sont les bonnes idées.

« *Fruit d'une intelligence collective* », comme l'a indiqué le maire Joachim Moyse lors de l'inauguration, ces étiquettes distillées dans l'appartement invitent à faire rimer écologie et économies, sans non plus oublier les questions de sécurité. Point de longs discours donc. Tout est ici parfaitement concret et réalisable au quotidien, conditions premières pour vraiment modifier les comportements, car « *c'est aussi sur le "savoir habiter" que se forge l'éco-citoyenneté* », a prévenu le maire. Assurément éco-citoyenne, Léonor Lourenço a elle aussi participé à ce projet en tant qu'habitante : « *Si chacun y met un peu du sien, les changements sont possibles, c'est aussi ça vivre ensemble.* »

ATELIERS ÉCO-CITOYENS Gratuits, ouverts tous les jeudis de 14 à 16 heures, immeuble Hauskoa, porte 2. Plus d'informations : 06 79 08 56 23

RÉDACTION D'UNE CHARTE

Auprès de mon arbre

Mardi 11 décembre, les élus ont planté un hêtre à feuille de fougères. (*fagus sylvatica asplenifolia*) dans le parc Gracchus-Babeuf, à l'occasion des 40 ans du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). « *Le lieu n'est pas un hasard,* a indiqué Pascal Le Cousin, adjoint à l'urbanisme, *car le quartier du Château blanc va connaître dans les prochaines années un grand projet de renouvellement urbain.* »

Cette opération lançait également symboliquement la réflexion que la Ville engagera dans les prochains mois pour la rédaction d'une charte de l'arbre, « *une démarche participative impliquant les agents de la Ville notamment nos élagueurs, les agents d'entretien des espaces verts et les agents de propreté* ». La commune est en effet riche de deux forêts urbaines (le bois du Val-l'Abbé et le bois des Anémones) et compte 10 000 arbres d'un diamètre supérieur à 20 cm « *dont 21 hêtres remarquables, 83 chênes intéressants et un orme* ».

PHOTO : J.L.

Mercredi 21 novembre, la compagnie Les mots à dire présentait une lecture d'extraits de *Voyages en terres d'espoir* et du Maitron à l'espace Georges-Déziré. Sur l'écran est projeté le portrait de Michel Grandpierre, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray de 1973 à 2002 et dont la notice vient d'être augmentée dans le Maitron.
PHOTO : E. B.

Portraits d'un peuple qui dit « non »

« Obscurs », « sans-grade » ou figures reconnues, des Stéphanais ont joué et continuent de jouer un rôle dans le mouvement social et ouvrier. Le Maitron fait vivre leur mémoire.

Certaines vies n'échappent à l'oubli que d'une phrase ou deux. Comme cet Emmanuel Deleau, « Mandataire des paveurs en chômage de Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure). Il demandait au commissaire du Gouvernement provisoire Deschamps, le 13 mars 1848, de leur procurer : 1) du travail ; 2) un salaire de 3 fr par jour au lieu de 2 fr 25, et précisait que l'année de travail des paveurs était de huit mois. »

Ces quelques lignes extraites du Maitron, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social, font émerger de l'ombre les premiers visages de la classe ouvrière stéphanaise. Il les arrache à l'angle mort de l'histoire où les « grands hommes » relèguent souvent ceux que Jean Maitron appelait les « obscurs », les « sans-grade ». « *Ces obscurs agissants, ceux qui, sans être médecin ou avocat, placent leur espoir d'évolution de la société dans l'action ouvrière* », ajoute Claude Pennetier, le continuateur du travail titanesque de Jean Maitron.

Les 187 000 notices biographiques plus ou moins denses que l'œuvre compile depuis sa première publication en 1964, compose le portrait vivant d'« un peuple militant ». Un portrait aux contours complexes, ne cédant jamais au « *nombrilisme, en veillant à*

Les coulisses de l'info

En novembre, à l'occasion de la lecture d'extraits de *Voyage en terres d'espoir* en présence de son auteur Edwy Plenel, Claude Pennetier remettait aux bibliothèques municipales le dernier tome du Maitron, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social. La rédaction s'est saisie de cette rencontre pour revenir sur l'histoire ouvrière stéphanaise.

faire ressortir toutes les sensibilités, tous les mouvements », précise Claude Pennetier. On y croise « tous les compagnons de route des opprimés et des dominés, écrit Edwy Plenel dans *Voyage en terres d'espoir*, le livre qu'il a consacré à l'œuvre initiée par Jean Maitron, tous ceux qui les ont un moment accompagnés par indignation devant l'injustice qui leur était faite ».

Le maire et le curé

C'est cet intérêt passionné pour ceux qui se lèvent contre l'injustice, qui a également poussé Jacques Defortescu à rédiger des dizaines de notices pour le Maitron : « *Tous ont en commun d'être des progressistes, y compris ceux qui ne se sont mouillés qu'une seule fois dans leur vie pour une cause.* »

Quatre figures stéphanaises ayant pris part à ces combats ont été mises en voix à l'espace Georges-Déziré le 21 novembre à l'occasion de la soirée de lecture d'extraits du livre d'Edwy Plenel. Jacques Defortescu a écrit la notice de deux d'entre elles. Il s'agit de celles de l'ancien député-maire Michel Grandpierre et du prêtre Jean-Marie Héricher. Le premier fut maire de 1973 à 2002. Il est décédé en 2010. Récemment augmentée, sa notice nous rappelle qu'« il n'eut [...] de cesse de mener une politique municipale [qui] a placé l'homme (ou la femme) avant toute chose au centre de la politique municipale ». La notice met également en valeur son action en faveur de la culture et du sport pour tous avec le développement des bibliothèques municipales et la création des centres socioculturels, du théâtre Le Rive Gauche, du parc omnisports Youri-Gagarine et de la salle festive, sans oublier sa politique « d'acquisition foncière pour rendre la ville maîtresse de ses sols » sans laquelle les opérations de renouvellement et de développement urbain n'auraient pas pu avoir l'ampleur que la ville a connue depuis trente ans.

Quant au prêtre Jean-Marie Héricher, décédé en août dernier après avoir longtemps été le curé de l'église Sainte-Thérèse, la notice du Maitron révèle un homme qui « a vécu son service d'église fortement enraciné au monde ouvrier », un croyant qui combattait « la compromission de l'Église avec le monde des riches » et qui, « avec ténacité », est intervenu « à maintes reprises auprès des évêques de Rouen pour qu'ils entendent les luttes des travailleurs et ce qui s'y joue d'émancipation et de libération ». Ce militant infatigable parcourait le monde pour y rencontrer ceux qui luttent pour une société plus juste. Il a notamment été le président national de l'association France Amérique latine en plus de ses responsabilités au sein de l'Action catholique ouvrière.

Écrite par un autre auteur, la notice de la syndicaliste CGT Julienne Bonnard met quant à elle en lumière le parcours d'une militante communiste, résistante, torturée et déportée par les nazis et qui reprit son travail et son action syndicale aux PTT à la Libération. C'est également l'une des rares femmes du Maitron...

La déportée et l'exécuté

Avec seulement 10 % de femmes dans ses pages, ce déséquilibre patent reflète « *une réalité du mouvement* », assure Claude Pennetier. Jacques Defortescu pointe quant à lui ce qu'il juge être un trait féminin : « *Les femmes disent souvent qu'elles n'ont rien fait d'extraordinaire, elles n'ont pas l'habitude de se mettre en avant.* » Cette réalité du Maitron reste néanmoins révélatrice des inégalités femmes-hommes qui traversent notre société, y compris chez ses membres les plus progressistes... Car si seulement 20 % des ouvriers sont des ouvrières, 77 % des employés sont des employées. Il y a donc bien d'autres Julienne Bonnard, à Saint-Étienne-du-Rouvray et ailleurs, que le Maitron n'a pas encore sauvées de l'oubli...

La quatrième notice mise en avant lors de la soirée consacrée au Maitron et au livre d'Edwy Plenel (lire pages suivantes) aura enfin été celle de Georges Déziré, ce dirigeant communiste et cheminot sottevillais qui a donné son nom au centre socioculturel où se tenait l'événement. Condamné à mort et exécuté le 17 mars 1942 sur ordre du Parti communiste qui le croyait alors traître, il fut réhabilité quelques années plus tard après une enquête interne qui le mit hors de cause.

INTERNET

Le Maitron en consultation libre

Depuis décembre, le dictionnaire biographique du mouvement social et ouvrier initié par Jean Maitron est en consultation libre sur internet (http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr). Cet ouvrage en perpétuel chantier, dont il fut le créateur et le directeur jusqu'à son décès en 1987, est aujourd'hui continué par Claude Pennetier. Hormis les Stéphanais·es déjà cité·e·s, le Maitron recense également les noms de Pierre Pouyet, « porteur à la Halle, insurgé des 5 et 6 juin 1832 » ; Sadi Féré, chaudronnier syndicaliste (1892–1964) ; André Rock, docker à Rouen, communiste, syndicaliste (1910–1989) ; Yvon Bonnard, communiste, résistant, déporté (1917) ; Charles Bocquet, instituteur, résistant FTP (1920–2014) ; Georges Jonquais, résistant et ancien élu stéphanais (1925–1994) ; Jacques Levillain, ancien élu stéphanais (1945)... La liste n'est pas exhaustive.

« *La commission [d'enquête chargée de sa réhabilitation] constatait que Déziré avait eu une admirable tenue pendant son interrogatoire par les responsables communistes et lors de son exécution.* » Georges Déziré aurait déclaré au moment d'être exécuté d'une balle dans la nuque « *après un simulacre de procès tenu dans un pavillon de Chatou, puis jeté dans la Seine* » : « *Je l'accepte, puisque c'est ce que veut le Parti !* » Des dizaines d'autres figures du panthéon stéphanais auraient pu, au même titre que ces quatre-là, être tirées des pages du Maitron. Soixante-sept des 214 personnes qui ont donné leur nom aux rues stéphanaises y ont en effet une notice.

La lutte pour l'égalité

La question de l'égalité est au cœur du mouvement social, elle fonde notre démocratie. Mais la classe dominante travaille à la rendre inaudible en lui substituant la question identitaire.

Le nom de Gracchus Babeuf est connu des Stéphanais pour être celui d'un jardin public au Château blanc. Présenté comme le premier théoricien du communisme moderne, il fut, des Révolutionnaires de 1789, celui qui inscrivit l'égalité au cœur de son combat, se levant pour le « bonheur commun » et l'« aisance de tous ». Figure quasi-fondatrice du Maitron, c'est ce même Babeuf qui fut évoqué par Edwy Plenel, le directeur de Médiapart, lors du débat du 21 novembre à l'espace Georges-Déziré (lire nos pages précédentes). « *Derrière tous nos "-ismes", le communisme, l'anarchisme, le trotskysme, le socialisme, le point de départ, c'est la question de l'égalité, comme disait Babeuf. L'égalité, c'est un moteur inépuisable, un moteur de conquête sociale et démocratique contre ceux qui veulent privatiser pour eux le bien social.* » Or ces derniers, cette infime minorité de possédants (ce « 1 % » qui a empoché, selon l'ONG Oxfam, 82 % des richesses produites en 2017, « *alors que les 3,7 milliards de personnes qui forment la moitié la plus pauvre de la planète n'en ont rien vu* »), ne cessent de combattre l'idée d'égalité par tous les moyens : « *Nous avons à affronter des forces qui sont contre l'égalité naturelle et qui pensent que nous naissons inégaux* », résume Edwy Plenel.

Et pour parvenir à leurs fins, pour tenter de justifier ces injustifiables inégalités dont ils sont les uniques ultrabénéficiaires (et que dénoncent notamment les Gilets jaunes, dont le directeur de Médiapart qualifie le mouvement de « colère de l'égalité »), ce 1 % et leurs appointés ont plus que tout horreur du mouvement social. Or si les bas salaires et les fins de mois difficiles le traversent de manière de plus en plus alarmante, ce besoin d'égalité déborde du cadre économique, comme le pointe Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT en visite, ce même 21 novembre, à l'usine UPM Chapelle-Darblay de Grand-Couronne qui fêtait ses 90 ans. « *Ce qu'on rencontre le plus, ce sont des revendications sur la dignité au travail, des gens qui ne sont pas considérés et qui veulent montrer qu'ils savent travailler. Le mal-être au travail est énorme.* » Le mouvement social ne se résume donc pas aux seules inégalités économiques, il comporte également des enjeux de dignité au travail et de rejet du mépris des dominants. Car plus d'égalité passe aussi par davantage de dignité pour les dominés. Avec les bas salaires et les fins de mois difficiles, donc, le mépris des dominants menacerait jusqu'au « faire société » même, pointe Edwy Plenel. « *Les dominants savent que ces inégalités sont invivables, ils ont besoin de la violence pour que ça passe et pour que ça passe ils ont le mouvement identitaire.* »

Dignité au travail

Ce puissant contre-feu destiné à étouffer les revendications du mouvement social aurait été allumé par les dominants peu

PHOTO : E. B.

après la fin des Trente Glorieuses, explique l'écrivain Arno Bertina*, auteur en 2017 *Des Châteaux qui brûlent*, le récit polyphonique (et prophétique au regard du mouvement des Gilets jaunes) de la séquestration d'un secrétaire d'État par les ouvriers d'une usine d'abattage de poulets en liquidation judiciaire. « *La grande supercherie des années 1980 a été d'allumer un contre-feu avec les questions identitaires*, dit-il. *Les dominants ont commencé à dresser les ouvriers entre eux, les Français contre les Arabes, on a commencé à couper la classe ouvrière en morceaux car le but était d'évacuer la question de la lutte des classes et de la rendre incompréhensible.* »

« Notre époque est sombre »

Ces contre-feux identitaires allumés par la classe dominante pour diviser la classe ouvrière et faire éclater le mouvement social en factions ethniques et religieuses ont accouché de Trump aux USA, de Bolsonaro au Brésil, de Salvini en Italie, d'Orban en Hongrie, de Duterte aux Philippines… « *Tous ces régimes ne sont pas des régimes dictatoriaux*, prévient Edwy Plenel, *mais des régimes issus du peuple. Ce sont des régimes qui sont contre l'égalité et contre les droits humains. Notre époque est sombre, des ombres menacent fortement. Nous avons besoin de nous réunir parce que la catastrophe est possible, nous devons avoir la lucidité de nous dire que nous pouvons l'éviter.* » ■

▲ « *Nous avons besoin de nous réunir parce que la catastrophe est possible, nous devons avoir la lucidité de nous dire que nous pouvons l'éviter* », Edwy Plenel, le 21 novembre à l'espace Georges-Déziré.

*** Arno Bertina sera en résidence d'écrivain à Saint-Étienne-du-Rouvray à l'automne 2019. *Le Stéphanais* le présentera plus longuement dans un prochain numéro.**

INTERVIEW

« Nous sommes un mouvement social »

Filipé Cardoso est « *un citoyen gilet jaune, messager et lanceur d'alerte* », signataire des doléances communiquées à la préfète de Seine-Maritime le 22 novembre au nom du « groupe blocage national Rouen rond-point des Vaches », à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Qui sont les Gilets jaunes ?

Nous sommes des citoyens lanceurs d'alerte apolitiques. Mais c'est surtout un mouvement de fraternité citoyenne. Depuis le 17 novembre, je retrouve la fraternité que j'ai connue quand j'étais petit, au Château blanc dans les années 1990. Sur le rond-point des Vaches, on a toutes les religions, toutes les couleurs de peau, toutes les générations. C'est la France tout simplement. On est tous différents mais on a tous les mêmes problèmes. Et la première chose que nous réclamons, c'est qu'on respecte le peuple de ce pays. Notre mouvement s'est fait connaître par la taxe sur les carburants mais je suis à titre personnel contre le pétrole. Il faut une transition énergétique et elle doit se faire par le haut, par l'exemple. Mais les élites ne pensent qu'à s'enrichir, elles font semblant de s'intéresser à la question climatique.

Alors oui, les Gilets jaunes sont un mouvement social mais sans les syndicats. À force de détruire les collectifs, les gouvernements successifs les ont empêchés de jouer leur rôle. J'ai manifesté contre la loi travail avec les syndicats mais ça a été un coup d'épée dans l'eau.

Est-ce une forme de lutte des classes ?

Oui, c'est une lutte des classes entre… les riches et les pauvres. Le pouvoir est en train de démolir les classes moyennes. Mais on est aussi collectivement responsables de cette démolition. On a été pris au piège de la division lorsqu'on a voulu monter le secteur privé contre le secteur public, contre les soi-disant privilégiés du gaz ou de la SNCF. Sauf que ceux qui nous poussaient à nous diviser, ceux-là n'en ont rien à faire de nous, qu'on soit du public ou du privé.

Élu·e·s communistes et républicains

Alors que depuis plus d'un mois une colère populaire s'exprime dans tout le pays, il faut entendre cette fracture grandissante entre les premiers de cordées, 1 % les plus riches, et les 99 % restants.
Le 10 décembre, le président annonçait quelques mesures phares censées soulager les catégories populaires. Parmi celles-ci, une augmentation des revenus de 100 € pour les personnes vivant au smic, sans toucher à l'ISF et au CICE. Et, parce qu'il faut soigner nos riches, au moment même de cette annonce, dans le plus grand des cynismes, les macronistes votaient au Sénat l'allègement de « l'exit tax ». Que le patronat soit tranquille, ceci n'est pas une augmentation de salaire ! Cette prime d'activité améliorée n'est qu'un rattrapage incomplet, financé par la Sécurité sociale alors même qu'on attaque son budget en baissant les cotisations patronales, avec pour conséquence logique encore moins de protection sociale, moins d'hôpitaux, plus de déremboursements massifs, plus d'assurances privées, etc. En somme, les salariés paieront eux-mêmes la facture.
2019 sera une année pleine de luttes pour les 99 %. Souhaitons qu'elle soit également une année pleine de victoires ! Bonnes fêtes de fin d'année à tou·te·s.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu·e·s Droits de cité mouvement Ensemble

Avec Macron, c'est clair, c'est tout pour les riches et les banquiers. Ses 12 minutes de pipeau étaient pour faire semblant de s'occuper de la population ! L'impôt sur la fortune (ISF) est une revendication qui monte de partout. C'est aux riches de payer. L'argent, il y en a. Oui, on peut baisser les taxes, annuler les hausses de CSG, augmenter le smic, les pensions… Oui, c'est possible.
À nous de continuer à faire monter notre colère aux quatre coins de la France, avec les gilets jaunes, toute la population, dans tous les secteurs, avec toutes les associations populaires, les syndicats et les formations politiques. C'est tous ensemble que nous pouvons gagner. C'est ce qui fait peur à Macron.
Une vie meilleure avec de quoi vivre, c'est possible ! Avec aussi des services publics de qualité, c'est indispensable. Dans la Santé, nous refusons les suppressions de postes, nous exigeons le maintien des structures de proximité. Les lycéens et étudiants revendiquent un enseignement ouvert à tous et toutes, sans barrages. C'est un droit. C'est l'avenir de la jeunesse du pays qui est en jeu.
Prenons nous-mêmes nos affaires en mains. Ensemble, nous sommes le nombre et la force. C'est ainsi que notre vie peut changer ! C'est possible !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Face à la défiance, à la colère, le président de la République n'a pas entendu le message des « gilets jaunes », et ne l'a visiblement pas compris. Les propositions faites ne répondent à aucune des questions posées et une fois de plus, ce sont les Français abusés qui paieront eux-mêmes leur pouvoir d'achat !
Pour avancer, il faut changer de cap, et cesser de contraindre les Français à choisir entre l'écologie OU le pouvoir d'achat, les impôts OU les services publics. Une discussion est annoncée mais le porte-parole du gouvernement avait déjà livré ses conclusions : les objectifs écologiques de la COP 21 sont abandonnés pour ne pas toucher à l'ISF. Eh bien NON ! Ce qu'il faut, c'est pour une fois d'être fidèles au « en même temps ». En même temps le social et en même temps l'écologie. Parce que l'un ne va pas sans l'autre. Les premières victimes de la pollution, de la malbouffe, ce sont les classes laborieuses, les régions, les quartiers les plus défavorisés. Alors comment faire ? Il faut une juste répartition des richesses et de l'effort fiscal, c'est l'égalité territoriale, c'est la justice salariale !
La République est aujourd'hui dans la rue. Ses enfants demandent justice.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élu·e·s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Le gouvernement Macron discrédité a commencé à reculer devant la colère des gilets jaunes soutenus massivement par la population. Mais c'est bien insuffisant face à un mouvement qui exige la justice fiscale (diminution des taxes, retour de l'impôt sur la fortune), la justice sociale (300 euros en plus pour les salaires, retraites et allocations) et des services publics de qualité partout.
La jeunesse lycéenne se mobilise contre la casse du bac et la sélection à l'entrée à l'université. Les forces de répression utilisent contre elle des méthodes dignes d'une dictature, comme à Mantes-la-Jolie avec des dizaines de lycéens arrêtés au hasard et forcés de s'agenouiller les mains sur la tête pendant des heures. À Rouen, les manifestations lycéennes sont dispersées par les gaz lacrymogènes mais d'autres rassemblent désormais ensemble, jeunes, gilets jaunes, chasubles syndicales et défenseurs du climat. C'est le moment pour tous les salariés, les habitants des quartiers populaires oubliés, les jeunes, les chômeurs de converger pour bloquer le pays, faire grève générale, écrire des cahiers de revendications et imposer une vraie répartition des richesses et une dignité retrouvée pour tous.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Collecte des sapins de Noël

Afin de les valoriser, les sapins de Noël feront l'objet d'une collecte spécifique par la Métropole vendredi 18 janvier. Les sapins seront à déposer sur le trottoir sans aucun artifice ni support (flocage, guirlande, sac à sapin, pied en bois…). Par ailleurs, les collectes mensuelles des déchets végétaux en porte à porte de janvier et février n'ont désormais plus lieu.

RENSEIGNEMENTS : 0 800 021 021.

2019

AGENDA

Les Stéphanais qui le souhaitent peuvent se rendre dans les guichets municipaux afin de retirer l'agenda 2019 de la Ville.

FÊTES

Fermeture des services de la mairie

L'ensemble des services municipaux ouverts au public fermeront à 16 heures lundis 24 et 31 décembre.

DÉCHETS

Collectes reportées

Mardis 25 décembre et 1er janvier étant fériés, la collecte des déchets est décalée d'une journée. Les papiers et emballages seront ramassés jeudis 27 décembre et 3 janvier, les ordures ménagères vendredis 28 décembre et 4 janvier.

LE STÉPHANAIS

De retour le 17 janvier

La rédaction et les diffuseurs du *Stéphanais* vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019. Le *Stéphanais* sera de retour jeudi 17 janvier, avec l'agenda culturel *DiversCité*.

VACANCES

HORAIRES MODIFIÉS

• BIBLIOTHÈQUES-LUDOTHÈQUE
du mercredi 26 décembre 2018 au samedi 5 janvier 2019 inclus.
- Bibliothèque Elsa-Triolet :
(fermée mardis 25 décembre et 1er janvier) mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures
- Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré :
mercredi et jeudi de 14 à 17 heures.
- Bibliothèque Louis-Aragon :
jeudi de 15 à 19 heures.
- Ludothèque Célestin-Freinet :
(fermée mardis 25 décembre et 1er janvier) mercredi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, vendredi de 13 h 45 à 17 h 30, samedi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30.
Fermée samedi 5 janvier 2019.
Reprise des horaires habituels mardi 8 janvier 2019.

• PISCINE MARCEL-PORZOU
La piscine est fermée lundi 24 et mardi 25 décembre toute la journée. Elle est ouverte du mercredi 26 jusqu'au dimanche 30 décembre. En raison de travaux, elle n'accueillera pas de public du 1er janvier au 6 janvier. Réouverture lundi 7 janvier. Horaires : mercredi de 10 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 17 h 30, jeudi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, vendredi de 10 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, samedi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, dimanche de 9 à 12 heures.
L'espace remise de forme est également fermé lundi 24 et mardi 25 décembre toute la journée et du 1er janvier au 6 janvier. Il est ouvert du mercredi 26 jusqu'au dimanche 30 décembre : mercredi de 9 heures à 13 h 15 et de 17 à 20 heures, jeudi de 15 à 20 heures, vendredi de 9 heures à 13 h 15 et de 15 à 20 heures samedi de 9 à 12 heures.

• LE RIVE GAUCHE
La billetterie est fermée pendant les deux semaines de vacances.

Agenda

SANTÉ

LUNDI 14 JANVIER

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Meliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61

SENIORS

LUNDI 7 JANVIER

Sortie au cinéma

Sortie cinéma au Grand Mercure à Elbeuf pour le film *L'École buissonnière* de Nicolas Vanier avec François Cluzet et Jean Scandel.
Réservations mercredi 2 janvier uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58, à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

MERCREDI 16 JANVIER

Danses de salon

Atelier animé par des bénévoles. Résidence autonomie Ambroise-Croizat, à partir de 14 heures.

CULTURE

EXPOSITIONS

DU 11 JANVIER AU 7 FÉVRIER

Raymond Gosselin | Exposition de l'Union des arts plastiques

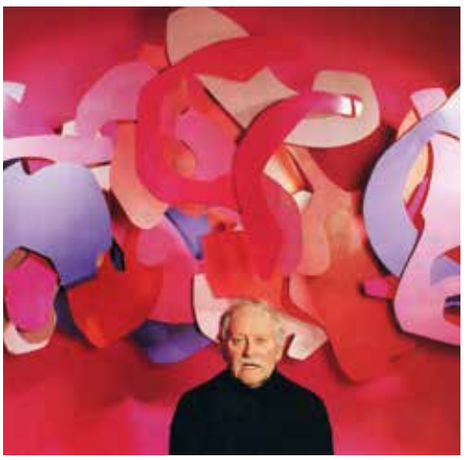

Très vite préoccupé par le mouvement dans son parcours d'artiste, Raymond Gosselin – peintre et sculpteur récemment décédé – exécute de grandes compositions à structures modifiables, colorées, découpées, assemblées, mues par des moteurs ou par le vent, porteuses de rêves et d'enthousiasmes utopiques…

► Le Rive Gauche (du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle) et centre socioculturel Jean-Prévost.

DU 14 JANVIER AU 19 FÉVRIER

La France et ses régions : au nord de la Loire

Présentation des régions françaises au nord de la Loire avec leurs particularités, leurs savoir-faire et leurs productions, leurs spécialités (culinaires ou autres), leurs paysages…

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements directement au centre ou au 02 32 95 17 35.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

JEUDI 10 JANVIER

JeuDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 18 heures, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 12 JANVIER

MédiaThéCafé

Cet atelier propose de découvrir le scanner : apprendre à numériser les tirages photos, négatifs, diapositives, à les classer dans un dossier et à les transférer sur clé USB. Cet atelier s'effectuera avec des documents personnels amenés le jour de l'atelier. Rendez-vous destiné aux adultes déjà familiarisés à l'ordinateur.

► 10 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques et réservations obligatoires au 02 32 95 83 68. Places limitées à huit.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

Blanc de neige

Une moufle de laine perdue dans la neige au fond d'un bois sert de logis aux animaux de la forêt transis de froid. Souris, chat, renard, mouton, ours entrent un par un, se poussent pour se loger, agrandissent le nid de leur présence et de leur chaleur. Les histoires circulent dans cet univers douillet. Public : 4 à 7 ans. Avec Caroline Avenel, conteuse.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MERCREDI 16 JANVIER

RécréGeek

Au programme, un jeu collaboratif sur tablette où Melissa et ses amis vont tenter de libérer absolument Tofu, son chien d'aveugle. Malgré leurs différences, ils vont braver tous les obstacles grâce à leur esprit d'équipe. Les participants, de 6 à 9 ans, travailleront ensemble, leur habileté pour trouver le coupable.

► 15 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques au 02 32 95 83 68. Places limitées à huit.

SAMEDI 19 JANVIER

La Tambouille à histoires

Pour bien commencer le week-end, vous êtes invités à venir écouter des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans. Des images et des mots à savourer en famille !

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

ROCK JEUNE PUBLIC

MARDI 22 JANVIER

Bande de tattoos | Lucien et les Arpettes

Show devant, Lucien et les Arpettes sont de retour. Le trio magique avait enflammé la scène stéphanaise et les joues des marmots il y a quelques saisons lors de mémorables concerts de rock. Bonheur de les retrouver ici avec leurs nouveaux titres. Qu'on se le dise, Bande de Tattoos !

► 19 heures, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

THÉÂTRE

VENDREDI 11 JANVIER

Les Fourberies de Scapin

Une performance tenue de bout en bout par un unique comédien-manipulateur, Jean Sclavis, entouré de huit magnifiques marionnettes à taille humaine, de sacs, de leviers de déchargement, sur fond de port napolitain.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CHANSON

VENDREDI 18 JANVIER

Feu ! Chatterton

Leur rock est nourri de slam et de littérature. Les cinq flamboyants musiciens ont vite repris la route, armés de leur dernier album *L'oiseleur*, ode au temps béni de l'amour perdu.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

DANSE

MERCREDI 23 ET JEUDI 24 JANVIER

Une danseuse dans la bibliothèque | Cie Nathalie Collantes

Dans l'atmosphère feutrée et au détour des rayonnages, il y a une danseuse dans la bibliothèque. Elle investit le lieu pour faire dialoguer les corps et les livres, le mouvement et la parole aux côtés des enfants. La bibliothèque comme on ne l'a jamais vue !

► Mercredi, 10 h 30 et 15 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Jeudi, 10 heures et 15 heures, bibliothèque Louis-Aragon.
Renseignements au 02 35 02 76 85.

DANSE HIP-HOP

MARDI 15 ET MERCREDI 16 JANVIER

Danser Casa

Les chorégraphes Mourad Merzouki et Kader Attou ont choisi huit danseurs casablancais pour une co-création inspirée de leurs répertoires.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Matthieu Feral et Vanessa Sautreuil, Laura Diome et Lou Peltier

NAISSANCES

Samuel Butin, Sacha Cadet, Janna Chenna, Mariya Drissa, Ilyes Eljed, Haroon Kerraous, Valentine Le Saux, Nina Martin Amiard, Léo Meslin.

DÉCÈS

Huguette Bourgeais, Michel Luton, Mohamed El Ouardi, Geneviève Damade, Frédéric Goude, Marcel Taré, Maurice Barette, Monique Lefebvre, Aïcha Maoui, Marguerite Denamur, Maria Mendy, Jeanne Veltin.

La communication gestuelle associée à la parole est avant tout bienveillante, c'est un outil pour mieux interagir avec les petits. Elle oblige à prendre le temps de les regarder et permet d'installer une écoute de qualité. Mais seulement si l'enfant et les parents sont d'accord.

PHOTOS: L. S.

TOUT-PETITS

C'est bon signe !

La crèche Anne-Frank utilise la langue des signes avec les bébés entendants afin de leur permettre de mieux exprimer leurs besoins. Un outil de communication bienveillante.

Les coulisses de l'info

La communication gestuelle associée à la parole a fait son entrée dans le monde de la petite enfance en France. Elle est maintenant pratiquée à la crèche Anne-Frank. La rédaction n'a pas résisté à la curiosité de voir comment communiquent les tout-petits…

Une caresse sur la joue pour dire « merci », la main ouverte contre le visage penché, paume face à l'enfant et pouce sous le menton pour dire « dormir », les professionnelles de la crèche Anne-Frank utilisent la langue des signes pour communiquer avec les nourrissons. « *C'est un outil à notre disposition pour mieux interagir avec les bébés,* explique Julie Champeaux, éducatrice de jeunes enfants. *La langue des signes permet de les intéresser, cela les aide également à mieux se faire comprendre.* » Un petit enfant qui n'a pas encore le langage oral peut ainsi exprimer plus facilement ses besoins sans s'énerver.

« *Les bébés s'approprient facilement ces signes pour dire qu'ils ont faim ou soif,* ajoute l'éducatrice. *Mais on n'abandonne pas pour autant le langage oral, on continue à verbaliser quand on signe, c'est important.* »

Se regarder et s'écouter

Venue des États-Unis, cette façon de communiquer avec les petits enfants arrive peu à peu en France. Une étude menée par des chercheuses britanniques en 2014, Lorraine Howard et Gwyneth Doherty-Sneddon, en a prouvé les effets bénéfiques. « Les adultes sont plus attentifs aux nourrissons lorsqu'ils adoptent un comportement gestuel

Jocelyne prépare sur place les repas des enfants de la crèche. « *Sa présence permet d'adapter au jour le jour l'alimentation des enfants, Jocelyne a un rôle important, les bébés réagissent tout de suite lorsqu'ils la voient apporter le repas* », explique Paule Maillard, la directrice de la crèche.

avec eux, cela les encourage à continuer de communiquer avec l'enfant. » Et c'est justement cette attention accrue portée à l'enfant qui engagerait ce dernier plus sûrement sur le chemin du langage oral, la langue des signes elle-même n'ayant dès lors pas d'effet direct sur l'acquisition du vocabulaire oral et de la compréhension linguistique. « *Quand un adulte signe, il est obligé d'avoir un contact visuel avec l'enfant, cela oblige tout le monde à se regarder et à s'écouter* », sourit Julie Champeaux.

L'éducatrice de jeunes enfants pointe ainsi un deuxième effet bénéfique de cet outil : il permet de lutter contre « les douces violences ». Derrière cet oxymore (l'association de deux mots contradictoires), se cachent les gestes en apparence anodins et faits sans intention de nuire… mais qui placent l'enfant dans une situation d'insécurité affective. Donner à manger à un bébé en consultant son smartphone peut par exemple constituer une douce violence. Ou le moucher sans le prévenir. « *Mais on ne signe pas tout le temps,* nuance l'éducatrice. *Cela dépend aussi de l'implication des parents, pour ceux qui le souhaitent, nous distribuons un petit répertoire pour signer à la maison. Les parents se prennent au jeu et ça crée du lien supplémentaire entre la maison et la crèche.* »

Langue à part entière au même titre que le français, l'anglais ou l'arabe, la langue des signes française (LSF) n'a donc plus à prouver son bienfait sur les interactions entre les bébés et les adultes. Enseignée au lycée, la LSF figure depuis 2008 sur la liste des épreuves facultatives au baccalauréat (option proposée au lycée Marcel-Sembat à Sotteville-lès-Rouen). À méditer pour les jeunes qui souhaiteraient travailler en crèche. ■

EN CHIFFRES

Un lieu et plusieurs modes d'accueil

La crèche Anne-Frank accueille au total trente-deux enfants dont treize « grands » en crèche collective et cinq bébés, ainsi que quatorze enfants en halte-garderie. Cinq assistantes maternelles salariées par la Ville la fréquentent également avec dix enfants supplémentaires. La crèche étant installée dans le même bâtiment que l'école maternelle Maximilien-Robespierre, la transition crèche-école s'y fait donc en douceur. L'arrivée à la crèche peut également être facilitée grâce aux liens tissés entre la structure et Interlude (lire ci-contre).

INTERLUDE

Des accueils parents-enfants

« *Ce sont des lieux de rencontre et d'échange un peu comme un jardin public mais avec un toit et où l'on serait accueilli* », expliquent Gisela Ali-Cherif et Sabrina Landrin, deux des accueillantes d'Interlude. Situés rue du Docteur-Cotoni, dans le bas de la ville, et au rez-de-chaussée de la tour Circé, au Château blanc, ces lieux sont gérés par l'association Apele. Ils sont gratuits et sans inscription. Si les professionnelles qui y travaillent sont psychologues, éducatrices, psychomotriciennes ou puéricultrices, elles n'en font jamais état aux parents. « *On a toutes le même rôle, le public ne connaît pas nos professions, ici ce n'est pas un lieu de conseil ou de consultation.* » Interlude offre donc tout simplement la possibilité aux parents de sortir de chez eux, sans les juger, sans leur faire la leçon… « *On leur propose juste un temps de pause, de prendre le temps de partager un moment de plaisir avec son enfant et avec d'autres parents. Il y a des amitiés que se sont liées comme ça.* » Ces deux lieux peuvent aussi créer une transition douce vers la crèche ou l'école maternelle : « *L'enfant peut apprendre à se détacher en douceur de ses parents, nous travaillons en lien avec la crèche Anne-Frank et avec les écoles du quartier.* »

ACCUEIL INTERLUDE Tour Circé (périphérique Henri-Wallon) : mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 heures et le lundi de 15 à 18 heures ; accueil Interlude, 60 rue du Docteur-Cotoni : du mardi au vendredi de 15 à 18 heures et le mercredi de 9 h 30 à 12 heures. Tél. : 02 35 64 84 44.

Mobilisation

Agora populaire

Malgré les déclarations du président Macron, les Gilets jaunes continuent d'occuper le rond-point des Vaches. Ils l'ont peu à peu métamorphosé en place publique où l'on se parle…

Cette France des ronds-points qu'un magazine* qualifiait naguère de « France moche », cette France-là est devenue celle où l'on se parle, celle où l'on s'écoute en vrai. Elle est devenue celle où l'on débat sans se connaître, qu'on soit jeune ou vieux, femme ou homme, qu'on soit cabossé par la vie ou encore pétri d'illusions. On y parle bien sûr des « *fins de mois difficiles* » et de la « *fin du monde* » mais on y discute aussi hôpital public, traités européens, système bancaire, école, retraite par répartition.

Le rond-point des Vaches, ce rendez-vous habituel des mouvements sociaux, bien avant les Gilets jaunes, est désormais tenu par ces derniers depuis le 17 novembre non pas comme on tiendrait une position stratégique mais, chose probablement nouvelle, comme se tenaient jadis sur l'agora les citoyens libres de la Grèce antique. « *On est pour la défiscalisation des heures supplémentaires mais on est contre leur désocialisation !* », lance une femme, invalide du travail, après l'annonce d'Emmanuel Macron, le 10 décembre.

Ici, au rond-point des Vaches de Saint-Étienne-du-Rouvray, plus personne n'ignore que le budget de la Sécurité sociale est indépendant de celui de l'État. Plus personne n'ignore que les hôpitaux, les médicaments, les indemnités journalières, les pensions d'invalidité sont financés par les cotisations salariales, par le travail et non par l'impôt. Là, sur le rond-point des Vaches où tout a brûlé, du feu de la colère, de l'herbe aux panneaux routiers, tout le monde a compris que baisser les cotisations sur les salaires pour les remplacer par de la CSG, c'est non seulement prendre aux plus modestes des retraités mais c'est aussi assécher le financement de la Sécu.

« *Je suis contre la suppression des cotisations parce que je travaille aussi pour cotiser pour ma retraite, pour la santé* », disait Thibault, le 22 novembre, un jeune travailleur qui, pourtant, n'avait jamais manifesté. C'est parce qu'ils discutent, échangent, et parfois s'engueulent, que les Gilets jaunes du rond-point des Vaches ont décidé de rester après le discours du 10 décembre : « *Tout ce que Macron a dit, c'est de la poudre aux yeux*, résume Filipé, l'un des « messagers » du rond-point des Vaches. *Avec la baisse de la CSG et les 100 € sur le Smic, il a encore essayé de nous endormir. Même dans l'émotion, il n'a pas été crédible. Il n'est pas capable de parler social. Nous ne lâcherons rien.* »

Déterminés à continuer la lutte, les Gilets jaunes de ce coin de territoire stéphanais ont acheté « une caravane des doléances » (photo). Chacun peut y venir pour y dire ce qu'il veut changer… Ou seulement pour échanger. ■

***Télérama*, février 2010. Article écrit le 13 décembre.**

PHOTO : J. L.